



Colloque annuel du Syndicat de la magistrature

Samedi 16 novembre 2019 de 10h à 17h30
Salle des criées, palais de justice, 10 boulevard du Palais, Paris 1^{er}

NOS LIBERTES, QUI POUR LES GARANTIR ?

10h – Propos introductifs

10h15 – Les libertés individuelles soumises à l’impérialisme de l’ordre public : l’exemple de la lutte anti-terroriste

François Thuillier, chercheur associé au centre d’études sur les conflits, libertés et sécurité (CCLS), auteur de « La révolution antiterroriste »

11h15 – Le juge administratif, nouveau gardien des libertés ?

Robin Mulot, président du Syndicat de la juridiction administrative

12h30 – Déjeuner libre

14h30 – Retour sur les dernières répressions des mouvements sociaux

Aïnoha Pascual, avocate au barreau de Paris

15h30 – Perspective historique sur l’utilisation du droit contre les libertés

Johann Chapoutot, professeur d’histoire contemporaine à la Sorbonne, spécialiste de l’histoire de l’Allemagne, du nazisme et du droit nazi

16h30 – Comment garantir les libertés dans une « société de vigilance » ?

*Mireille Delmas-Marty, juriste, professeur honoraire au Collège de France, membre de l’Académie des sciences morales et politiques
(sous réserve)*